

# INF' *Ohey*

Périodique communal - Décembre 2017



## RENSEIGNEMENTS UTILES

### COMPOSITION DU COLLÈGE COMMUNAL

**Christophe GILON - Bourgmestre**

Rue Pourri-Pont, 276A - 5351 HAILLOT  
0472/83 61 42  
christophe.gilon@ohey.be

**René Hubrechts - Premier Échevin**

Chemin de Dinant, 29C - 5351 HAILLOT  
0478/70 81 28  
rene.hubrechts@ohey.be

**Freddy Lixon - Deuxième Échevin**

Rue des Essarts, 185/A - 5351 HAILLOT  
0477/45 49 92  
freddy.lixon@ohey.be

**Françoise Ansay - Troisième Échevine**

Rue Marteau, 259-3 - 5350 OHEY  
0478/22 80 60  
francoise.ansay@ohey.be

**Dany Dubois, Quatrième Échevin et Président du CPAS**

Rue Eugène Ronveaux, 236 - 5350 OHEY  
0477/66 22 51  
dany.dubois@ohey.be

État civil, Population, Police, Personnel, Télécoms, Cimetière, Agriculture, Sécurité, Bien-être animal (stérilisation des chats errants...), Mouvements patriotiques, Culte, Économie (Emploi et PME), Enseignement, Embellissement de la commune et Tourisme, Ale Titres-Services

Finances, Infrastructures et bâtiments publics, Travaux Subsidiés, Information citoyenne, Patrimoine.

Travaux (éclairage public, électricité, déneigement...), Égouttage, Cours d'eau, Jeunesse, Sports et loisirs, Mouvements associatifs, Culture.

Aménagement du territoire, Urbanisme, Développement rural, Logement, Environnement, Mobilité, Énergie, Forêts, Alimentation, Solidarité internationale et Égalité des chances.

CPAS et affaires sociales, Aînés, Personnes handicapées, Pension, Petite enfance.

### ADMINISTRATION COMMUNALE

Tél. : 085/61 12 31 - Fax : 085/61 31 28  
Directeur Général : François Migeotte  
Bureaux ouverts au public  
Lun. à vend. : 8 - 12 h + Merc. : 13 - 16 h  
Sam. : 9 - 12 h  
Urbanisme : idem sauf le samedi

**Services**

État Civil : 085/82 44 55  
Population : 085/82 44 54  
Comptabilité : 085/82 44 59  
Secrétariat du Bourgmestre : 085/82 44 52  
Cartes d'identité : 085/82 44 51  
Urbanisme Environnement : 085/82 44 57  
085/82 44 56

**A.L.E.**

Madame Fabienne Richard  
Tél. : 085/82 44 60

**Titres-Services d'Ohey**

Madame Solange Dijon  
Tél : 085/82 44 66  
titres-services@ohey.be

**Nature et Forêts**

Agent des forêts : Sébastien Delaitte  
Tél. : 0497/73.68.60

**C.P.A.S.**

Rue du Tilleul, 95 - 5350 Ohey  
Tél. : 085/61 19 91 - Fax : 085/84 69 87  
Président : Dany Dubois 0477/66 22 51

**Permanences**

- Sociales : Mardi : 13-16 H, Vendredi : 9-12 H
- Alloc. Chauffage : Jeudi : 13-15 H
- Alloc. Pers. handicapées et Pension : Lundi : 13-16 H
- Recharge Compteur à budget : Tous les jours de 9-12H

**Enseignement communal**

OHEY I - Evelette : 085/61 11 53  
Perwez : 085/61 14 61  
OHEY II - Ohey maternelle : 085/61 29 38  
Ohey primaire : 085/61 12 89  
Haillot : 085/61 17 00

**Retrouvez toutes les informations de contact sur notre site Internet: [www.ohey.be](http://www.ohey.be)**



**Chères Oheytoises,  
Chers Oheytois,**

Voici le dernier bulletin communal de l'année, une fois encore truffé d'informations officielles, culturelles, sportives et associatives qui témoignent du dynamisme de notre commune et de l'engagement de ses citoyens.

Dans quelques jours, nous serons dans la période dite « des fêtes », où chacun trouvera plaisirs et divertissements.

Cette atmosphère festive et légère ne saurait cependant nous rendre oublieux d'une actualité douloureuse. En effet, des milliers de familles fuient, dans d'effroyables conditions, les atrocités de leur pays et ce, au péril de leur vie. Elles espèrent trouver chez nous le calme et la paix.

Le fardeau porté par certains, la solitude d'autres, plus proches de nous parfois, pèsent particulièrement en cette période de resserrement familial ou amical.

Ayons donc une pensée pour ces personnes, qu'elles soient dans le besoin ou simplement trop isolées pour goûter le bonheur de ces petits plaisirs festifs qui s'approchent.

Pour nous, le fait d'être heureux, de ne manquer de rien, de pouvoir vivre dans notre campagne condruzienne et d'y nouer des relations fécondes et permanentes devrait nous permettre d'apporter notre pierre à un édifice humain dont on a souvent la désagréable impression qu'il est en train de s'écrouler.

Que faire pour arrêter ces folies meurtrières, ces égarements sociaux, cette course folle au profit et ce « tout au monde virtuel » ? Commençons simplement par nous parler ! Chaque jour qui passe et chaque minute qui s'écoule, c'est une belle occasion d'aller vers l'autre, vers ses différences, vers ses problèmes, vers son bonheur. *Et partant, de partager un peu de nos vies, de nos expériences, de nos sourires et nos envies d'aimer la vie.*

L'ouverture d'esprit, l'accueil chaleureux des nouveaux arrivants, l'amitié et le dialogue restent les moteurs de notre belle commune. Nous sommes privilégiés d'y habiter et de s'y sentir encore en sécurité.

J'ai le plaisir, avec toute l'équipe qui m'entoure, de vous souhaiter d'ores et déjà à tous, chères et chers Oheytois, mes meilleurs vœux pour l'année 2018.

**Christophe Gilon  
Votre Bourgmestre**

## INFOS DIVERSES

Nous tenons à apporter certaines précisions, car la vérité a ses droits.

- Non, le coq wallon qui trônait sur la Place Roi Baudouin n'a pas engendré de dépense communale. La Province de Namur avait mis gratuitement ce coq à la disposition de la commune à l'occasion de Wallonie WE Bienvenue.
- Non, le nouveau terrain de football en synthétique à Ohey n'a pas coûté 1.000.000€ à la Commune. La dépense sera de l'ordre de 260.000€ puisqu'il y a un subside de 569.000€ de la Région wallonne (INFRASPORT).
- Non, la Commune d'Ohey n'a pas investi un euro pour la réfection de la route Andenne-Ciney. Tout simplement, et comme cela a déjà été dit à maintes reprises, parce que cette route n'est pas communale mais bien régionale (avant provinciale). C'est donc la Région wallonne qui a assuré entièrement cet investissement et ce, sans que le Collège y soit impliqué en quoi que ce soit.
- Oui, la Commune a acheté 20 sapins au comité des parents de l'école de Perwez afin de garnir divers endroits publics de la commune. De plus, 5 sapins lumineux ornent nos places publiques.

■ **Modification budgétaire n° 2 octobre 2017**

**BUDGET ORDINAIRE**

**Recettes :** 6.014.595 € (après MB n°1) + 130.088 € = 6.144.684 €  
**Dépenses :** 5.864.558 € (après MB n°1) + 87.314 € = 5.951.872 €

Soit un boni général de 192.812 €

**A) Exercices antérieurs :**

Les recettes en plus proviennent principalement de :

- 12.369 € de note de crédit électricité bâtiments (exerc. Antér)
- 6.366 € d'un petit supplément du Fonds des Communes (1.205.450 €)
- 13.816 € de note de crédit (assurances acc. Travail)
- 52.000 € de vente de bois (80.000 €)
- 30.260 € subvention : plan de pilotage pour l'enseignement

Les dépenses en plus proviennent principalement de :

- 7.344 € assurances accident de travail
- 8.305 € remboursement du prêt de 150.000 € du CRAC pour double dotation « incendie » en 2015
- 17.595 € traitements au 104 (administration)
- 9.657 € divers frais de fonctionnement au 104 administration
- 36.307 € traitement au 421 (travaux)
- 35.517 € traitement au 722 (enseignement)

Les dépenses en moins proviennent principalement de :

- 10.123 € de cotisation de responsabilisation (exercices antérieurs).
- 28.581 € dotation à la zone de police.
- 3.000 € gasoil de chauffage pour les écoles.
- 2.500 € gasoil de chauffage pour la crèche.
- 4.000 € pour l'évacuation des déchets : tonnage moins élevé que prévu.

**B) L'exercice propre (année 2017)**

Il y a un BONI de 35.623 € à l'exercice propre au lieu de 18.020 € / MB n°1.

**BUDGET EXTRAORDINAIRE**

Le budget est ambitieux mais plusieurs gros projets doivent être étalés dans le temps sur 2018 et 2019.

Les 7.593.000 € de projets et autres dépenses (libérations de parts Inasep...) seront financés ;

- par 3.285.000 € de subsides (43,20%)
- par 215.000 € de subsides PIC (2,80%)
- par 728.000 € du fonds de réserve (9,60%)
- par 3.368.000 € d'emprunts (44,40%)

**Recettes en moins :** le nouveau montant est de 200.650 € au lieu de 400.000 € pour la vente de terrains.

**Certaines dépenses** ont été prévues ou adaptées pour les dossiers suivants :

**En +**

- Achat de PC : 1 pour le Collège (1500) ; 2 pour les travaux (2500) et 6 pour les écoles (8500)
- 5.000 € pour du mobilier scolaire suite à l'augmentation du nombre d'élèves
- 20.000 € la Maison Streel (de 405.000 € à 425.000 €)
- 332.000 € en plus pour le dossier PIC 2017/2018 de la rue Grande Ruelle qui a finalement été retenu par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) soit 532.000 € au total.
- 50.000 € pour des travaux anti-érosion à Baya
- 190.000 € en plus pour le réseau de chaleur soit 1.100.000 €

**En moins**

- 11.000 € et 12.000 € en moins au 124/ pour l'acquisition et honoraires du logement de la rue P. Froidebise
- 10.000 € pour l'aménagement de la Maison de Marie
- 100.000 € à supprimer pour l'équipement du lotissement St-Mort. Sera fait par le privé.
- 15.000 € pour l'acquisition d'un terrain près des tennis (pas d'accord avec le propriétaire)

**Séance à huis clos  
 ENSEIGNEMENT - PROCÉDURE DE RECRUTEMENT D'UN(E) DIRECTEUR D'ÉCOLE -  
 DÉSIGNATION - RATIFICATION**

Le Conseil, à l'unanimité, ratifie la délibération du Collège Communal du 4 septembre 2017 désignant Madame Aline Coibion, domiciliée à 5020 Flawinne, qui sera chargée d'assurer la continuité de service de la direction et de remplir les fonctions de Directrice sans classe à titre temporaire intérimaire dans un emploi non vacant en remplacement de Monsieur Pierre Silliard

2000064475/CL-B

Arrangement Forever Beauty  
Soin du visage Timexpert Lift (IN)  
Relaxant-liftant-remplissant  
Soin à domicile Timexpert Lift (IN)

A l'achat de Vector Lift d'une valeur de € 151,50 vous recevez **GRATUITEMENT** la crème de jour et la crème cou & décolleté d'une valeur de € 166,50 dans une jolie boîte cadeau

KINESTHETIK

**OHEY**  
Rue de Ciney 167/2  
085 31 81 59  
www.kinesthetik.be

GERMAINE DE CAPUCCINI

2000064597/CL-B

**ADNET Eric F.**

Votre plombier chauffagiste

Rue Rendarche, 47 - 5350 Ohey  
Tél./Fax 085/61 31 03  
GSM 0475/69 04 03  
adneteric1@gmail.com

[www.adnet-eric.be](http://www.adnet-eric.be)

2000065056/CL-B

**RC ELEC**

Electricité générale

Dépannage Rénovation  
Nouvelle habitation  
Remise aux normes Parlophonie  
Vidéophonie Câblage réseau  
Éclairage de jardin  
Ventilation

Rue de la Centrale 108b  
5351 Haillot  
rcelec@skynet.be  
Tél. 085 84 58 24 | 0472 901 001  
[www.electricienrcelec.be](http://www.electricienrcelec.be)

2000064987/CL-B

**Chez Paulette**

Toute l'alimentation  
Textiles • Jouets  
Livres • Journaux  
Tabacs • Pâtisserie

Les Épicier's Sympa

Rue de l'Eglise 4  
**HAILLOT/COURTHEOUX**  
Tél.: **085/61 14 73**

2000065083/CL-B

**GARAGE Graux**

PEUGEOT

Vente et réparation de vélos électriques  
Peugeot et Diamond  
Vente de voitures neuves  
et d'occasions du Lion

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h  
Samedi de 8h à 12h  
graux.ohhey@peugeot.be

**OHEY** Rue du Moulin, 28 - 085 61 22 96

2000065056/CL-B

VANDENDRIES INSURANCE PARTNER

**vip**

OFFICE

VANDENDRIES INSURANCE PARTNER

En Rendarche 60 | 5350 Ohey | tél. 085 846 870 | fax 085 680 129  
info@johan-vip.be | FSMA 109901 A | BE40 001 664351763  
[www.vipoffice.be](http://www.vipoffice.be)

2000065056/CL-B

**Q100 Saveurs**

SANDWICH & LUNCH

Cédric Dubois  
0477/850.901

Chaussée de Ciney, 119 - 5350 OHEY  
Pour vos commandes : 0483/447.410

Séance du Jeudi 21 septembre 2017

■ COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

- Monsieur le Bourgmestre communique les informations suivantes:
- Le Gouvernement wallon a marqué son accord pour le financement à hauteur de 650.000,00 € d'un collecteur et d'une station de relevage à Perwez afin d'assurer la connexion avec la station d'épuration de Haillot;
  - Les travaux relatifs à la construction d'un terrain de football synthétique rue du Bois d'Ohey à Ohey ont débuté et une date sera prochainement fixée pour l'inauguration des installations;
  - Les travaux de rénovation de la salle Isbanette ont également démarré, et ce dans le cadre du PCDR;
  - Les travaux d'égouttage ont également démarré rue de l'Orgalisse et devraient être terminés d'ici deux semaines;
  - Les travaux de voirie prévus Rue Saint-Pierre débiteront ce lundi 25 septembre 2017;
  - La campagne «tarmac» mise en œuvre par un opérateur privé débutera dans une dizaine de jours;
  - Monsieur Pascal Hansotte a transmis sa lettre de démission de son poste de conseiller communal et de ses mandats dérivés. Les remerciements d'usage lui seront transmis au nom du conseil communal pour son implication dans la vie de la Commune, en particulier lors des opérations de pressage de pommes et de la participation de la Commune à «Trophée Commune Sportive».

■ ENSEIGNEMENT - INFORMATION

Madame Aline Coibion et Monsieur Eric Noleveaux, directeurs d'école font le point sur la rentrée scolaire 2017-2018, en soulignant l'évolution positive globale des inscriptions qui permet le maintien voir l'augmentation des emplois subsidiés.

	Maternelle	Primaire
Ohey	53	128
Haillot	39	31
Perwez	62	71
Evelette	30	56

Ils remercient le Pouvoir organisateur pour la prise en charge sur fonds propre de diverses périodes afin de maintenir un enseignement de qualité. Il est encore précisé que de nouveaux services sont mis en place dès cette rentrée scolaire avec l'organisation dans chaque implantation d'un étude dirigée d'une heure les lundi, mardi et jeudi et une sensibilisation à l'anglais sur le site de Haillot de la deuxième maternelle à la quatrième primaire.

■ TRAVAUX - FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVEL ÉGOUTTAGE EN FACADE LATÉRALE GAUCHE DE L'ÉGLISE D'ÉVELETTE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil décide d'approuver le cahier des charges de la "FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVEL ÉGOUTTAGE EN FACADE LATÉRALE GAUCHE DE L'ÉGLISE D'ÉVELETTE". (Travaux adjugés à la firme Devillers Adrien)

■ TRAVAUX – AMÉLIORATION VOIRIE ET ÉGOUTTAGE

- A) DU CHEMIN DE DINANT À HAILLOT
  - B) RUE GRANDE RUELLÉ À OHEY
- MISSION D'AUTEUR DE PROJET, CONVENTION AVEC L'INASEP

À l'unanimité des membres présents le Conseil décide d'approuver le contrat d'étude et le contrat de coordination sécurité et santé relatif à la mission particulière d'études confiée à l'INASEP par la Commune d'Ohey – Maître d'Ouvrage – pour l'étude des travaux d'amélioration et d'égouttage du Chemin de Dinant à Haillot, et de la rue Grande Ruelle à Ohey par l'INASEP.

Ces 2 dossiers sont demandés et subsidiés par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) à hauteur de 404.000 € et font partie du PIC 2017/2018 (Plan d'Investissements Communal) avec une subvention de 215.000 €

■ TRAVAUX – RÉALISATION DE 2 TERRAINS DE TENNIS FRENCH COURT À OHEY – MISSION D'AUTEUR DE PROJET – CONVENTION AVEC L'INASEP

À l'unanimité des membres présents, le Conseil décide d'approuver le contrat d'étude et le contrat de coordination sécurité et santé relatif à la mission particulière d'études confiée à l'INASEP par la Commune d'Ohey – Maître d'Ouvrage – pour l'étude des travaux de réalisation de 2 terrains de tennis French court à Ohey, tel que proposé par l'INASEP.

La construction de 2 nouveaux terrains de tennis s'effectuera près du Centre sportif afin de compenser les 2 terrains de tennis actuellement situés à l'arrière de l'école primaire d'Ohey qui vont être occupés par l'extension de l'école d'Ohey

■ LOGEMENT – DEMANDE DE DÉLOCALISATION DU LOGEMENT SOCIAL PRÉVU RUE DU GROS HÊTRE - LE PLAN D'ANCRAGE 2014-2016

Le Conseil décide par 7 voix pour et 5 abstentions de marquer son accord pour demander une délocalisation du projet Rue du Gros Hêtre pour la création d'un logement social par le Fond Wallon du Logement dans une des options suivantes en fonction des études de faisabilité :

- Habitation Rue Pierre Froidebise, 68 à 5350 Ohey
- Habitation dans le centre d'Ohey
- Terrain dans le cadre du Permis d'urbanisation Rue des Essarts à Haillot.

■ PATRIMOINE - VENTE DE LA PARCELLE CADASTRÉE OHEY 2ÈME DIVISION HAILLOT SECTION B 229 F - RUE DU GROS HÊTRE

Le Conseil décide par 7 voix pour et 5 abstentions de procéder à la vente de gré à gré de la parcelle communale cadastrée OHEY 2ème Division HAILLOT Section B 229 F (rue du Gros Hêtre) d'une contenance de 10a 59ca en procédant aux mesures de publicité adéquates. De fixer le prix minimum de vente à 53.000 €.



144/1 rue de Ciney

5350 Ohey

085/61.12.75 - info@galer.eu - www.galer.eu

2000065032/CL-B

Créateur d'Ambiance

Insert & Foyer

Placement & Entretien

Dépannage

Tubage de Cheminée



Quincaillerie , Outillage

Sanitaire , Jardinage

Ménage

2000064575/GL-B

proxy



PROXY DELHAIZE  
OHEY

60 places  
de parking  
OUVERT  
NON-STOP

**OUVERT:**

Le lundi, de 13h à 19h

Du mardi au samedi, de 8h30 à 19h

Le dimanche, de 8h30 à 12h

Ouvert tous les jours fériés,  
de 8h30 à 12h (sauf le lundi).

Rue de Ciney 53 • OHEY 085/61.17.42

2000065077/CL-B



PIRAGRI



PRODUITS PÉTROLIERS - STATIONS SERVICES  
PELLETS ET CHARBON - CITERNE

PELLETS  
ET CHARBON  
PIRAGRI

[www.piragri.be](http://www.piragri.be)

OHEY : 085/612 610



2000064640/GL-B

SA J.C.A.S

Joël Ceuppens Autos Service

Renault «indépendant»



Vente et  
réparations  
toutes marques

Lun. - jeu.: 8.15-12h et 13-18h - Ven.: 8.15-12h et 13-16h - Sam.: 8-12h  
Rue du Fourneau 17A - MARCHIN - 085/21 39 74

PAULUS VINGENT PNEUS



WWW.PNEUS-PAULUS.BE - 082-816.179

Chaussée de Ciney, 186  
5300 ANDENNE (Peu d'Eau)  
085/84.20.24

Chaussée d'Anton 487E  
5300 ANDENNE (Sclayn)  
085/84.61.79

[paulus.vincent@skynet.be](mailto:paulus.vincent@skynet.be)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.  
Samedi de 8h30 à 12h.

[www.pneus-paulus.be](http://www.pneus-paulus.be)



2000064971/GL-B

## ■ PATRIMOINE – ÉCHANGE SANS SOULTE ENTRE LA COMMUNE ET LA FABRIQUE D'ÉGLISE D'ÉVELETTE – PROJET D'ACTE

Vu la délibération du Conseil Communal du 23 février 2017 l'échange sans soulte de 607m<sup>2</sup> pour l'extension de la maison des jeunes et de 160m<sup>2</sup> pour la création d'un sentier de la parcelle cadastrée Ohey 6ème Division/ Evelette section D 389 B appartenant à la Fabrique d'Eglise contre 01ha 07a 83ca à prendre dans la parcelle D 242/02 D, appartenant à la commune d'Ohey.

Vu que cet échange est réalisé pour cause d'utilité publique ;

À l'unanimité des membres présents;

Le Conseil décide d'approuver le projet d'acte d'échange sans soulte tel que dressé par l'étude du Notaire Stéphane Grosfils d'Ohey.

## ■ PATRIMOINE – VENTE D'UNE PARCELLE À HAILLOT – ROUTE D'ANDENNE – SECTION B N° 231 D4 – RÉÉVALUATION DE LA VALEUR DU BIEN

Vu que la commune d'Ohey est propriétaire d'une parcelle de terrain sis Route d'Andenne à Haillot – section B 231 D4, d'une contenance de 48a 33ca et que la totalité est en Zone d'habitat à caractère rural ;

Par 7 Voix POUR et 5 ABSTENTIONS

Le Conseil décide de fixer le nouveau prix de vente de la parcelle Route d'Andenne cadastrée Haillot section 2B 231 D4 à 100.000 €.

## ■ JEUNESSE - CONSULTATION ET CHOIX D'UNE STRUCTURE PROPOSANT DES STAGES SPORTIFS - ARTISTIQUES AUX ENFANTS DE 3 À 14 ANS EN 2018

Vu le souhait du Collège Communal pour 2018 de consulter différents opérateurs organisant des stages à l'attention des enfants de 3 à 14 ans afin de connaître leurs intérêts à collaborer avec la commune d'Ohey et ce afin de ne pas privilégier une seule structure.

Attendu que trois structures ont été consultées, à savoir :

- \* ASBL ADSL
- \* Planet Sports
- \* Latitude Sports

À l'unanimité le Conseil décide d'approuver la collaboration avec l'Asbl ADSL - Monsieur Ransquin, afin d'organiser des stages sportifs/artistiques pour les enfants de 3 à 14 ans en 2018, aux conditions fixées par l'Administration Communale dans le projet de convention de collaboration.

## ■ CULTE – ÉGLISE PROTESTANTE DE SEILLES – COMPTE 2015

À l'unanimité le Conseil approuve le compte de l'établissement cultuel de l'église protestante de Seilles, pour l'exercice 2015

- \* Recettes : 8.449,66 €
- \* Dépenses : 13.910,04 €
- \* Mali : -5.460,38 €

Le supplément à charge de la Commune s'élève à 0,00 €.

## ■ CULTE – ÉGLISE PROTESTANTE DE SEILLES – BUDGET 2018

Le Conseil unanime émet un avis favorable quant à l'approbation du budget 2018 présenté par le Conseil d'Administration de la Paroisse Protestante de Seilles, présenté comme suit :

- \* Recettes : 17.770 €
- \* Dépenses : 17.770 €
- \* Résultat : 0,00 €
- \* Intervention communale Ohey : 0,00 €

La participation communale s'élève à : 0,00 €.

## Séance du Jeudi 26 octobre 2017

### ■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE – DÉMISSION D'UN CONSEILLER COMMUNAL DU GROUPE ÉCHO DE SON MANDAT DE CONSEILLER COMMUNAL – MONSIEUR PASCAL HANSOTTE

Monsieur le Président donne lecture du courrier, daté du 18 septembre 2017, par lequel Monsieur Pascal Hansotte – domicilié Rue Saint Mort, 147 G à 5351 Haillot, présente sa démission de ses fonctions de conseiller communal ainsi que de tous ses mandats dérivés pour des raisons professionnelles et personnelles.

A l'unanimité, le Conseil communal accepte la démission de Monsieur Pascal Hansotte.

### ■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE - INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL COMMUNAL - PRESTATION DE SERMENT

Attendu qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de Monsieur Pascal Hansotte – Conseiller communal démissionnaire.

Monsieur Jean Demeure est installé dans ses fonctions de Conseiller communal.

**VitroPlus**  
 Réparation - Remplacement - Vitres teintées  
 à domicile ou dans notre atelier de tous vitrages automobiles :  
 Voitures - Camionnettes - Camions - Véhicules agricoles  
 Engins de génie civil - Divers ...

53/i rue de Ciney, 5350 Ohey (Namur)  
**Téléphone: 085/315 285**  
 Fax: 085/317 055  
**GSM: 0496/101 894**  
 www.vitroplus.be  
 info@vitroplus.be



**JHM** ELSON OFFREY MENUISERIE  
**Menuiserie générale**  
 jhmenuiserie@outlook.com  
 Rue du Village, 64a  
 5352 Perwez (Ohey)  
 0477/19 78 70

Réflexologie plantaire  
 Massage global relaxant  
 Massage femme enceinte  
 Drainage lymphatique  
 Lympo-énergétique  
 Reiki  
 Bilan en Fleurs de Bach  
 Huiles essentielles  
 et macérats de bourgeons

**Ingrid SACRE**  
 www.massotherapie-sacre.be  
 Rue Brionsart, 139 - 5350 OHEY 0475/348 293



**MARC TREMBLEZ** SPRL  
 Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur  
 Panneaux solaires thermiques  
 083/67 74 67 • 0474/60 84 83  
 Rue Petite Gesves, 25 • 5340 GESVES  
 marc-tremblez@gmail.com www.chauffage-tremblez.be

**Menuiserie BASTIN**  
 Tél. Fax: 085/61 31 00  
 Gsm: 0477/49 66 51  
 thierry.bastin@skynet.be

Châssis BOIS - PVC - ALU  
 Tentes solaires • Moustiquaires - Gyproc  
 Toute menuiserie intérieure  
 Rue de la Source, 191b - 5351 HAILLOT



**GUIOT & FILS** S.A. TOTAL  
**MAZOUT 085.61.11.47**  
 RUE DE GESVES - 5350 OHEY

Centre médico-esthétique  
**Meta Morpho's**  
 Microdermabrasion  
~~85€~~ **65€**  
 Oxygénation  
~~110€~~ **85€**  
 Tanning OFFERT  
 pour achat de 200€  
 de cosmétique  
 Chèques cadeaux

24A, rue Grand Vivier | 5352 PERWEZ (Ohey) | 0498 805 160  
 www.metamorpho-s.be | f Carole Metamorphos



## ■ CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE – DÉMISSION DE MONSIEUR JEAN DEMEURE EN QUALITÉ DE CONSEILLER AU CPAS

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Jean DEMEURE en qualité de Membre du Conseil du Centre Public d'Action Sociale.

## ■ CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE – PRÉSENTATION PAR LE GROUPE ÉCHO DE MADAME CASSANDRE HUET COMME CANDIDATE EN VUE DE POURVOIR AU REMPLACEMENT DE MONSIEUR JEAN DEMEURE – CONSEILLER DÉMISSIONNAIRE DU CPAS

Monsieur le Président du Conseil Communal déclare Madame Cassandra HUET, domiciliée Rue Saint-Mort, 244 à 5351 Haillot, élue Conseillère de l'Action Sociale.

Madame Cassandra HUET achèvera le mandat de Monsieur Jean DEMEURE.

## ■ FINANCES - ZONE DE SECOURS NAGE - PRISE DE CONNAISSANCE DE LA MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 2 ET FIXATION DE LA DOTATION COMMUNALE DÉFINITIVE 2017

Le Conseil prend connaissance de la modification budgétaire n° 2 de la zone de secours NAGE et fixe la dotation communale définitive 2017 de la commune à la zone de secours au montant de 190.521,83 € ;

## ■ FINANCES - MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°2/2017

Le Conseil décide par 10 voix pour et 3 voix contre d'approuver la modification budgétaire N°2 tant ordinaire qu'extraordinaire 2017. Voir article spécial dans ce bulletin Inf'Ohey.

## ■ FINANCES – TAUX DE COUVERTURE DES COÛTS EN MATIÈRE DE DÉCHETS DES MÉNAGES CALCULÉS SUR BASE DU BUDGET 2018

Vu la nécessité d'atteindre un taux de couverture situé entre 95 et 110% pour le service de ramassage et traitement des immondices ainsi que pour la gestion des parcs à conteneurs ;

À l'unanimité, le Conseil arrête comme suit : le taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages pour le budget 2018 aux sommes suivantes :

Somme des recettes prévisionnelles : 281.243,12 €

Somme des dépenses prévisionnelles : 280.319,35 € Taux = 100,33%

## ■ ÉNERGIE - CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE CENTRALISÉE ET RÉALISATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR POUR LA COMMUNE D'OHEY – APPROBATION DU PROJET, DES CONDITIONS, DU MODE DE PASSATION ET DE LA CONVENTION - RÉALISATION

À l'unanimité, le Conseil approuve le projet « CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE CENTRALISÉE ET RÉALISATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR POUR LA COMMUNE D'OHEY » à la somme de 1.099.000 € TVAC avec 652.000 € de subventions du PCDR

Approuve le cahier des charges établi par l'auteur de projet, POLY-TECH ENGINEERING, à 6000 CHARLEROI

Approuve la proposition de convention-réalisation du Plan Communal Développement Rural

## ■ ÉCONOMIE - ORGANISATION D'UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS SUR UN ESPACE COMMUNAL

Le Conseil unanime, autorise l'ASBL GAL Pays des Tiges et Chavées à organiser tous les jeudis de 15h00 à 22h00 maximum, un marché de producteurs dans le cœur du village d'Ohey.

## ■ DÉVELOPPEMENT RURAL - CRÉATION D'UN PARC NATUREL - ÉTUDE DE FAISABILITÉ - DÉCISION

Vu l'intérêt pour une commune rurale comme celle d'Ohey de participer activement au développement, à l'optimisation et à la rationalisation des structures supra-communales qui participent au développement durable de l'entité;

Vu l'apport positif de la structure ASBL GAL Pays des Tiges et Chavées qui bénéficie d'un soutien temporaire de fonds européens;

À l'unanimité le Conseil, décide d'adhérer au projet de parc naturel et de marquer un accord pour que l'étude de faisabilité porte non seulement sur les communes qui ont marqué un même intérêt pour ce projet, à savoir : Gesves, Havelange, Ohey, (Hamois devant encore se positionner officiellement) mais également les communes de Clavier, Marchin et Modave.

Décide aussi d'inscrire au budget 2018 les montants nécessaires pour financer sa quote-part dans l'étude de faisabilité en limitant toutefois celle-ci à un maximum de 8.000,00 €.

## CONSEIL COMMUNAL

### ■ TRAVAUX - MARCHÉ STOCK VOIRIE 2017 - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Par 10 voix pour et 3 abstentions le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché "MARCHÉ STOCK VOIRIE 2017", établi par l'ADMINISTRATION COMMUNALE OHEY. Le montant estimé s'élève à 41.322,00 € hors TVA ou 49.999,62 €, 21% TVA comprise.  
Ce marché concerne principalement la pose de nues, de petites réfections de voirie, de pose de tarmac...

### ■ PATRIMOINE - TRANSFORMATION DE LA MAISON STREEL - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Vu les arrêtés ministériels signés en date du 12 janvier 2017 et du 09 mars 2017 par Monsieur René COLLIN – Ministre du Tourisme, nous octroyant une subvention d'équipement touristique au taux de 80 %, pour un montant ne pouvant dépasser 352.000,00 € pour la rénovation de la « maison STREEL » à Ohey afin d'y accueillir le Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ohey ainsi que son musée de la Mémoire.  
À l'unanimité le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché "PATRIMOINE - TRANSFORMATION DE LA MAISON STREEL EN MAISON DU TOURISME", établis par l'auteur de projet, INASEP, à 5100 NANINNE. Le montant s'élève à 350.996,73 € hors TVA ou 424.706,04 €, 21% TVA comprise,

### ■ CULTES – FABRIQUE D'ÉGLISE DE HAILLOT – BUDGET 2018

Par 12 voix et une abstention, le Conseil approuve :  
Le budget de l'établissement cultuel – Fabrique d'église de Haillot - pour l'exercice 2018, voté en séance du Conseil de fabrique du 08.08.2017.

* Recettes	15.472,38 €
* Dépenses	15.472,38 €
* Part communale	14.029,76 €

La participation communale s'élève 14.029,76 €.

### ■ CULTES – FABRIQUE D'ÉGLISE DE PERWEZ – BUDGET 2018

Par 12 voix et une abstention, le Conseil approuve :  
Le budget de l'établissement cultuel – Fabrique d'église de Perwez - pour l'exercice 2018, voté en séance du Conseil de fabrique du 20.08.2017

* Recettes	57.091,00 €
* Dépenses	57.091,00 €
* Part communale	7.784,02 €

La participation communale s'élève 7.784,02 €.

### ■ CULTES – FABRIQUE D'ÉGLISE D'OHEY BUDGET 2018

Par 12 voix et une abstention, le Conseil approuve :  
Le budget de l'établissement cultuel – Fabrique d'église d'Ohey - pour l'exercice 2018, voté en séance du Conseil de fabrique du 28.08.2017

* Recettes	27.593,15 €
* Dépenses	27.593,15 €
* Part communale	17.106,50 €

La participation communale s'élève à 17.106,50 €.

### ■ CULTES – FABRIQUE D'ÉGLISE D'EVELETTE – BUDGET 2018

Par 12 voix et une abstention, le Conseil approuve :  
Le budget de l'établissement cultuel – Fabrique d'église d'Evelette - pour l'exercice 2018, voté en séance du Conseil de fabrique du 09.08.2017

* Recettes	25.876,81 €
* Dépenses	25.876,81 €
* Part communale	6.507,33 €

La participation communale s'élève à 6.507,33 €.

Ce bulletin communal est réalisé par



**Andenne Potins**

Pour paraître dans le prochain Info'Ohey, contactez

-----

**Marie-France Dupont**  
081/32 78 81  
marie-france.dupont@vlan.be

**Frédéric HOLLEVOET**



Création, Aménagement  
Entretien de jardins, Pavage,  
Abattage, Élagage, Désouchage.  
Création en entretien de plans d'eau,  
Pose de clôture,  
Montage de jeu de plein air,  
Terrasse en bois

[www.frederichollevoet.be](http://www.frederichollevoet.be)

Rue Brionsart, 139 - 5350 OHEY  
Tél./Fax 083/67.82.57 - Gsm 0476/71.06.29

## ■ CULTES – FABRIQUE D'ÉGLISE DE FILÉE – BUDGET 2018

Par 12 voix et une abstention, le Conseil approuve :

Le budget de l'établissement cultuel – Fabrique d'église de Filée – pour l'exercice 2018, voté en séance du Conseil de fabrique du 29.08.2018

\* Recettes 20.677,29 €

\* Dépenses 20.677,29 €

\* Part communale 12.701,21 €

La participation communale s'élève à 12.701,21 €.

## ■ DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT IDOHEY EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR MARCEL DEGLIM JUSQU'À LA FIN DE LA LÉGISLATURE 2013-2018

Vu la délibération du Conseil communal du 23 mars 2017 par laquelle le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Marcel DEGLIM du groupe idOhey, pour siéger en qualité d'indépendant ;

- Madame Charlotte Bodart est désignée en qualité de représentante de la commune d'Ohey aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de « l'A.I.E.G. »
- Monsieur Didier Hellin est désigné en qualité de représentant de la commune d'Ohey aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de « IMAJE »
- Monsieur Alexandre Depaye est désigné en qualité de représentant de la commune d'Ohey aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de « l'INASEP »
- Monsieur Alexandre Depaye est désigné en qualité de représentant de la commune d'Ohey aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires du GAL
- Madame Céline Hontoir est désignée en qualité de représentante du pouvoir organisateur au sein de la COPALOC.

## ■ DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT ECHO EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR PASCAL HANSOTTE JUSQU'À LA FIN DE LA LÉGISLATURE 2013-2018

Vu la délibération du Conseil communal du 26 octobre 2017 par laquelle le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Pascal Hansotte du groupe ECHO ;

Monsieur Jean DEMEURE est désigné en qualité de représentant de la commune d'Ohey aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires :

- du Bureau Economique de la Province de Namur
- du BEP Crématorium
- de l'intercommunale PUBLIFIN
- Comme membre suppléant à la CLDR (Commission Locale de Développement Rural)

Madame Marielle Lambotte est désignée pour siéger au sein des Assemblées générales du Centre Sportif Communal d'Ohey

## ■ QUESTIONS DES CONSEILLERS

### Questions posées par D. Hellin

1. La récente tenue d'une réunion d'information sur le thème de la techno prévention à laquelle la zone de police a été associée, le toute-boîte d'invitation émanant de Monsieur Christophe Gilon en sa qualité de représentant de la section locale du CDH. Monsieur le Bourgmestre, si il reconnaît là une erreur, précise avoir sollicité dès juin 2017 l'autorisation de la zone de police, autorisation qu'il a obtenue et qui a donné lieu à deux réunions de préparation de cette soirée d'information sans que cela ne semble poser question. Par ailleurs, il s'étonne ne pas avoir eu de contact direct avec le président de la zone concernant le problème soulevé alors qu'il l'a pourtant vu la veille de l'envoi du communiqué de presse par ce dernier.

2. Une question est posée concernant le respect des propriétés privées par les chasseurs, étant précisé que le site de Ladrée ne fait pas actuellement l'objet d'une autorisation de chasse par la Commune et qu'il convient de s'assurer que les périodes de chasse sont correctement bien communiquées sur le site internet de la Commune afin de correctement informer les promeneurs et citoyens.

### Questions posées par C. Hontoir

Une question est posée concernant l'œuvre du Trivouac placée dans le cadre du projet de sentiers d'art dans un bois communal étant précisé qu'une série de mesures d'accompagnement ont été décidées afin de veiller à la bonne cohabitation entre les visiteurs et les autres usagers des lieux.



*Le nouveau revêtement synthétique du terrain de football d'Ohey*

### Football Ohey

**Le nouveau terrain synthétique est terminé.**

Il fait la joie des joueurs, petits et grands, des membres du comité et surtout le bonheur des parents qui auront moins de lessive.

Le firme Scheerlinck a exécuté le travail sous la surveillance de l'auteur du projet l'INASEP.

La Région wallonne (Infrasport) a subsidié les travaux à hauteur de 569.000 €. La commune financera le solde à hauteur de 260.000 €.

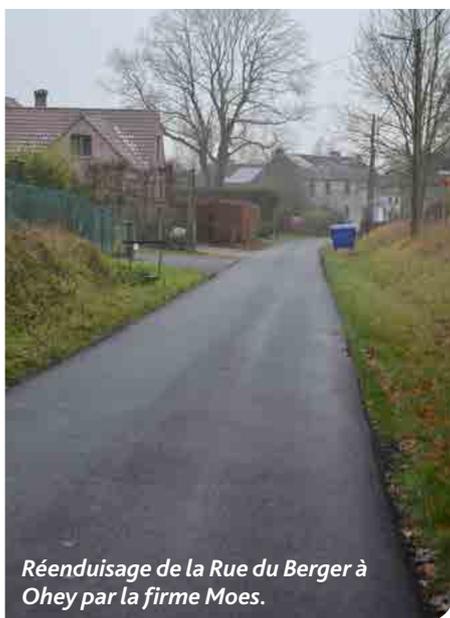
Le Collège invitera les membres du club et la population oheytoise pour l'inauguration à une date non encore connue lors de la mise sous presse du bulletin d'infos.



*Réfection de la voirie autour de la Place communale de Haillot par la firme Moes de Latinne.*



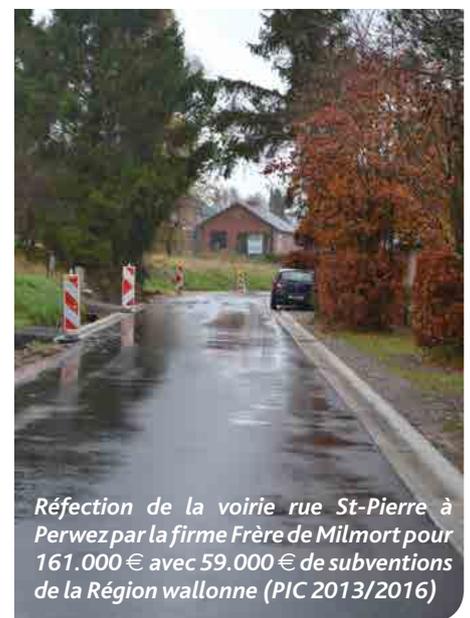
*Réfection de la rue de l'Orgalisse à Jallet par la firme de Loncin de Wavreille pour la somme de 310.000 € sur fonds propres.*



*Réenduisage de la Rue du Berger à Ohey par la firme Moes.*



*Pose de filets d'eau rue de Hodoumont à Jallet par la firme Legros d'Anthisnes dans le cadre du marché stock.*



*Réfection de la voirie rue St-Pierre à Perwez par la firme Frère de Milmort pour 161.000 € avec 59.000 € de subventions de la Région wallonne (PIC 2013/2016)*

# ASSESE - GESVES - OHEY

## Grande parade le 24 juin 2018

Dans le cadre du projet culturel « Histoires de rues-ralité », la Compagnie du Milieu du Monde et le GAL Pays des tiges et chavées proposent aux habitants et aux associations des communes de Assesse, Gesves et Ohey de participer à l'élaboration d'une grande parade qui aura lieu le 24 juin 2018, lors du P'tit Bazar, la fête de la cie, qui se tient chaque année à Florée.

Vous êtes créatifs, musiciens, doués de vos mains ou simplement vous aimez la convivialité ? Seul ou en groupe, réalisez un projet créatif dans la mesure de vos possibilités (costumes, chansons, musique, marionnettes, constructions, chars, danse, tricot, etc.), qui sera déployé lors de cette parade déambulatoire et festive sur le thème de "La vie en ruralité".

**Inscriptions avant le 31/01/18**

### Infos et inscriptions :

#### Assesse :

asbl ACSTA  
083/63 68 98  
info@assesseacsta.be

#### Gesves :

Bibliothèque communale de Gesves  
083/67 03 46  
bibliotheque.gesves@gmail.com

#### Ohey :

Syndicat d'Initiative  
085/82 44 77  
si@ohey.be

Retrouvez toutes les informations concernant « Histoires de rues-ralité », sur le site de la Compagnie :

[www.lacompaniedumilieudumonde.be](http://www.lacompaniedumilieudumonde.be)



## PRIX DES CARTES D'IDENTITÉ À PARTIR DU 01<sup>ER</sup> JANVIER 2018

- Carte d'identité de - de 12 ans (pas de taxe communale): = 6,40 €
- Carte d'identité de + de 12 ans: 16 € + 3 € (taxe communale) = 19 €
- Carte d'identité demandée en urgence (Jour + 2): 84 € + 4 € (taxe communale) = 88 €
- Carte d'identité demandée en extrême urgence (Jour + 1): 127,60 € + 4 € (taxe communale) = 131,60 €

# Service juridique offert aux habitants de la commune d'Ohey

## Quoi ?

1er conseil juridique dispensé par un avocat.

## Quand ?

Les 2ème et 4ème mercredi de chaque mois entre 17h00 et 18h00.

## Où ?

Maison des générations, Place Roi Baudouin, 98 à 5350 OHEY, salle du rez-de-chaussée.

## Prix ?

Gratuit pour tous (sans condition de revenu)

## Modalité ?

Pour des questions d'organisation, merci de vous inscrire par téléphone au CPAS d'OHEY au 085/61.19.91 en précisant vos desideratas (date et heure).

## Service dispensé par

Amandine CASSIERS  
Avocate au Barreau de Namur  
Route de Huy, 46  
5351 HAILLOT (OHEY)  
0488/66.81.98

Gaëlle JACQUEMART  
Avocate aux Barreaux de Namur et Liège  
Rue Saint martin 10  
5354 JALLET (OHEY)  
0498/24.83.81

## Matières préférentielles

- Droit de la circulation routière (Tribunal de Police: responsabilité, assurance, etc.)
- Droit civil (contrat, bail, responsabilité, etc.)
- Droit de la famille
- Droit patrimonial des couples
- Droit pénal
- Droit des contrats civils et commerciaux (bail, vente, droit des asbl...)
- Accompagnement des entreprises en difficulté
- Droit du travail (travailleur, employeur et indépendant)
- Droit de la sécurité social (chômage, maladie/soins de santé, CPAS, assurance faillite, accident du travail, pension)
- Droit pénal social (inspection sociale, poursuites pénales, etc.)

Spécialisation reconnue par  
le Conseil de l'ordre



ER: D. Dubois, Président du CPAS, 5350 Ohey

Ces 11 et 12 novembre, Ohey participait à sa 3<sup>ème</sup> édition du Wallonie Week-Ends Bienvenue ; près de 50 ambassadeurs ont ouvert leur porte au public pour partager leur passion.

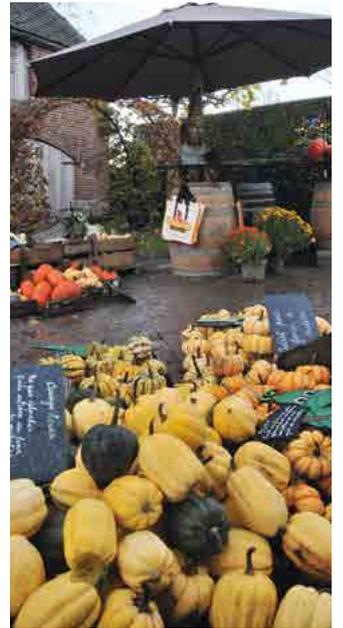
Une crêperie bretonne ou une table d'écriture, des véhicules de sport à l'échelle 1/43 et le mystérieux sténopé, la restauration de fauteuils ou des guimauves, des toiles de la collection Belges personnes et des peintures au couteau ou à l'aquarelle, des marionnettes au théâtre, la guerre de la vache en wallon, des photographies de grand art, quelques exemples de découvertes pour le public qui, malgré une météo maussade, a pu essayer, goûter et partager la passion de ces Oheytois passionnants.

De belles rencontres, du partage, ce sont les mots prononcés le dimanche soir lors de la réception qui rassemblait les ambassadeurs pour la clôture de ces 2 jours ! Merci une fois encore à la cinquantaine de personnes qui ont ouvert leur porte au public.

Grâce à eux le WE fut une vraie réussite.

**Rendez-vous en 2019 pour une 4<sup>ème</sup> édition ?**

P.S. N'hésitez surtout pas à nous faire connaître d'autres personnes qui souhaiteraient faire partager leur passion lors d'une prochaine édition du Wallonie WE Bienvenue.



### PETIT MARCHÉ

**TOUS LES JEUDIS DE 15H À 18H30**

Ce petit marché fermier hebdomadaire est organisé par les «Gattes d'Ayo» et le Groupe d'Action Locale «Tiges et Chavées».

**Description:**

De bons produits fermiers de la région vendus en direct ainsi que du poisson, du poulet roti et d'autres petits plaisirs gourmands... Toutes les conditions sont réunies pour allier confort et convivialité : une étable en guise de toit, un espace de parking facile d'accès, un bar tenu par des associations locales pour se désaltérer, et surtout... de nombreux producteurs !

**Au menu :**

**poissons, légumes, charcuteries, fromages de chèvres et de brebis, produits laitiers, œufs, pain, et même des poulets rôtis.**

De quoi faire le plein pour la semaine.

« Depuis le jeudi 2 novembre 2017, 15h00, **RDV au centre de Ohey, sur le parking de la Maison Rosoux.**

*Bienvenue à tous ! »*

**Plus d'infos:**

GAL Valérie GRANDJEAN  
083/67 03 41



La commune d'Ohey s'est dotée tout récemment d'un Espace Public Numérique – EPN.

L'organisation opérationnelle de celui-ci se met doucement en place en diversifiant ses activités.

La première sorte d'activité a été d'offrir à la population oheytoise un espace ouvert au public, doté du matériel informatique et d'un accès Internet mis gratuitement à disposition.

À ces moments, vous pouvez vous y rendre pour utiliser les ordinateurs pour vos recherches et travaux personnels.

L'EPN organise aussi une série de conférences qui sont une introduction indispensable à une connaissance générale approfondie du monde informatique et d'Internet.

Le monde du numérique est très vaste et comprend aussi plein d'applications de notre vie courante.

Nous les aborderons. Nous sommes donc très à l'écoute de vos sujets d'intérêt pour construire cette suite logique d'informations répondants à vos attentes.

Voici un agenda des conférences déjà programmées :

- Lundi 15 janvier 2018 à 19h30 : Présentation de votre EPN Ohey de son fonctionnement et de ses services.



- Lundi 29 janvier 2018 à 19h30 : Conférence : « De la tablette à la tablette ». Oh l'évolution de l'ordinateur en parallèle de l'apparition d'Internet.

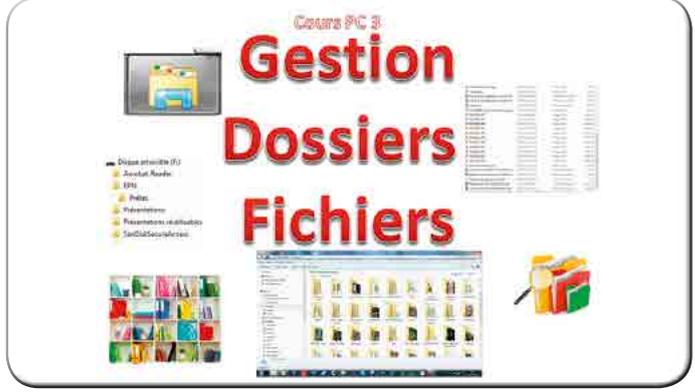


- Lundi 12 février 2018 à 19h30 : Conférence : « Oh mon beau PC ». Bien connaître son PC et ses composants pour bien l'utiliser ou acheter un nouveau PC.

- Lundi 26 février 2018 à 19h30 : Conférence – cour interactif : « Généralités des programmes ». comment bien approcher les points communs à beaucoup de programmes et se sentir à l'aise avec eux.



- Lundi 12 mars 2018 à 19h30 : « La gestion de vos dossiers et fichiers ». Comment classer et retrouver vos documents.



- Lundi 12 mars 2018 à 19h30 : « Le mail et tous ses petits secrets ». Créer des adresses mails. Ce qu'il faut savoir pour maîtriser le mail et ses programmes.



- Et voici les prochains sujets en prévision sous forme interactive :
- « Internet pour les débutants »
- « Ma connexion Internet »
- « Le WiFi et ses mystères »
- « Le multimédia pour les débutants »
- « La photographie numérique »
- « Stocker ses données »
- « Bien utiliser le Cloud »
- « Internet et vie privée »
- « Internet et la sécurité »
- « Internet réseaux sociaux et le savoir-vivre ensemble »
- « Spécificités de base Excell »
- « Spécificités de base Word »
- « Spécificités de base Powerpoint »

Pour être tenu au courant des dates et des activités de l'EPN vous pouvez nous faire connaître votre adresse mail (si ce n'est déjà fait).

Un mail à : epn@ohhey.be est le moyen le plus simple pour vous inscrire à la liste de diffusion des nouvelles de notre EPN.

Nous vous attendons nombreux à ces conférences.

Toutefois pour des organisations pratiques du nombre de places si vous pourriez nous faire part de votre intention d'assister aux conférences, cela nous aiderait beaucoup, le local ayant des limites physiques d'accueil.



## DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

### 150 ans de l'église de Haillot.

En 2018, l'église de Haillot fêtera ses 150 ans. À cette occasion, la Fabrique d'église a l'intention d'organiser des commémorations dignes de ce nom.

L'église de Haillot est l'église de l'Assomption de la Vierge Marie, c'est pourquoi les commémorations du 150ème anniversaire se concentreront probablement le 15 août 2018. Cependant, nous avons déjà prévu un concert le 03 mars 2018. D'autres activités devront être mises sur pied.

Afin de mener à bien ces festivités, nous souhaiterions créer un comité organisateur. Venez nous aider ! Renseignez-vous par courriel à l'adresse électronique suivante : [eglise.haillot@skynet.be](mailto:eglise.haillot@skynet.be) ou par téléphone au 085/61.15.83.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les Autorités communales d'Ohey ont profité de l'opération « Wallonie Week-End Bienvenue » pour recevoir les nouveaux habitants venus s'installer dans l'entité au cours de l'année écoulée.

Environ 80 personnes, sur les 160 répertoriées, ont répondu à l'invitation ce samedi 11 novembre et c'est un accueil des plus chaleureux qui leur était réservé : un petit déjeuner riche en produits locaux ; le kit du « parfait Oheytois » avec notamment une brochure détaillée des services communaux ; une visite guidée et un accueil personnalisé au sein des différents bâtiments de l'administration communale ; une balade en car communal commentée par 2 guides chevronnés dans les 6 villages de l'entité.



*Un groupe au retour de la promenade*

Un programme chargé tout au long de la matinée qui s'est clôturé par le lunch de l'amitié et l'occasion pour l'ASBL Ohey.Pro de remettre à chaque ménage un chéquier contenant avantages et bons d'achat à faire valoir dans les commerces et chez les artisans locaux.

Cette association, forte de 12 administrateurs, a pour buts de dynamiser l'essor économique de la commune, favoriser le rapprochement des indépendants entre eux et promouvoir l'économie locale.

Quelle chance on a de vivre à Ohey ne pensez-vous pas ?

*Ph. B*



*Ohey.Pro*

## ENVIRONNEMENT

### Bibliothèque Nature du PCDN

Envie de plus de nature ? Près de chez vous, dans votre classe, avec vos enfants ?

Découvrez la Bibliothèque Nature du PCDN

Ce fonds documentaire a pour objectif de sensibiliser toute personne intéressée par la conservation de la Nature. L'armoire bibliothèque est installée dans les locaux de l'administration communale (salle d'attente du guichet population).

La liste des livres disponibles est consultable sur le site internet de la commune : <http://www.ohey.be/bibliotheque-nature-du-pcdn>.

Le PCDN, ou Programme Communal de Développement de la Nature, rassemble des citoyens bénévoles souhaitant développer la nature et le goût pour la nature dans notre commune.

### Plus d'infos?

Contactez Mélissa Deprez - Administration communale d'Ohey au 085/82 44 74

Aux heures et jours d'ouverture de la commune, sur rendez-vous auprès d'Olivier Gonne, membre du PCDN – Tél.: 0477/78 15 52



# URBANISME : AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Le collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de :**

## PERMIS D'URBANISATION

Le demandeur est :

Administration communale de Ohey, Monsieur François Migeotte dont les bureaux se trouvent Place Roi Baudouin, 80 à 5350 Ohey.

**Le terrain concerné est situé Rue Saint-Mort, cadastré 2<sup>e</sup> Division Section B 234C.**

Le projet consiste en la création de 14 parcelles destinées à la construction d'habitations.

Le dossier est soumis à enquête publique pour les motifs suivants :

- Permis d'urbanisation soumis à étude d'incidence ;
- Permis d'urbanisation visé à l'article D.IV.41 du CoDT : ouverture de voirie.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.IV.41- D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Place Roi Baudouin, 80 - 5350 Ohey.

- les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 ;

- les samedis matins de 9h à 12h.

Pour les consultations le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de M<sup>me</sup> Masse ou M<sup>me</sup> Setruk : Tél.: 085/824 457 - Mail : caroline.setruk@ohey.be.

L'enquête publique est ouverte le 02/12/2017 et clôturée le 11/01/2018.

Une séance d'information est prévue le 16/12/2017 à 10h30 en présence de l'Échevine de l'Urbanisme à l'administration communale, place Roi Baudouin, 80 à 5350 Ohey.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Roi Baudouin, 80 - 5350 Ohey ;

- par fax au numéro : 085/61 31 28 ;

- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@ohey.be ;

- remises à M<sup>r</sup> Migeotte dont le bureau se trouve Place Roi Baudouin, 80 - 5350 Ohey.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Permis Urbanisation «Saint-Mort»

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M<sup>me</sup> Setruk ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Place Roi Baudouin, 80 - 5350 Ohey, le 11/01/2018, à 9h.

Les personnes chargées de donner des explications sur le projet sont M<sup>me</sup> Setruk et M<sup>me</sup> Masse dont le bureau se trouve : Place Roi Baudouin 80, 5350 Ohey.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 formant la partie réglementaire du Code du développement territorial.

Namur, le 22 décembre 2017.

Le Ministre-Président,

**P. MAGNETTE**

Le Ministre de  
l'Environnement,  
de l'Aménagement

du Territoire,  
de la Mobilité, des Aéroports  
et du Bien-être animal,

**C. DI ANTONIO**

**Le collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de :**

## PERMIS D'URBANISATION

Le demandeur est :

Administration communale de Ohey, Monsieur François Migeotte dont les bureaux se trouvent Place Roi Baudouin, 80 à 5350 Ohey.

**Le terrain concerné est situé Rue des Essarts, Rue des Hautes Golettes et Rue de la Source, cadastré 2<sup>e</sup> Division Section B 377G, 262V2 et 379.**

Le projet consiste en la création de 21 parcelles destinées à la construction d'habitations.

Le dossier est soumis à enquête publique pour les motifs suivants :

- Permis d'urbanisation soumis à étude d'incidence ;
- Permis d'urbanisation visé à l'article D.IV.41 du CoDT : ouverture de voirie.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.IV.41- D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Place Roi Baudouin, 80 - 5350 Ohey.

- les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 ;

- les samedis matins de 9h à 12h.

Pour les consultations le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de M<sup>me</sup> Masse ou M<sup>me</sup> Setruk : Tél.: 085/824 457 - Mail : caroline.setruk@ohey.be.

L'enquête publique est ouverte le 02/12/2017 et clôturée le 11/01/2018.

Une séance d'information est prévue le 16/12/2017 à 10h30 en présence de l'Échevine de l'Urbanisme à l'administration communale, place Roi Baudouin, 80 à 5350 Ohey.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Roi Baudouin, 80 - 5350 Ohey ;

- par fax au numéro : 085/61 31 28 ;

- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@ohey.be ;

- remises à M<sup>r</sup> Migeotte dont le bureau se trouve Place Roi Baudouin, 80 - 5350 Ohey.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Permis Urbanisation «Essarts»

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M<sup>me</sup> Setruk ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Place Roi Baudouin, 80 - 5350 Ohey, le 11/01/2018, à 9h.

Les personnes chargées de donner des explications sur le projet sont M<sup>me</sup> Setruk et M<sup>me</sup> Masse dont le bureau se trouve : Place Roi Baudouin 80, 5350 Ohey.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 formant la partie réglementaire du Code du développement territorial.

Namur, le 22 décembre 2017.

Le Ministre-Président,

**P. MAGNETTE**

Le Ministre de  
l'Environnement,  
de l'Aménagement

du Territoire,  
de la Mobilité, des Aéroports  
et du Bien-être animal,

**C. DI ANTONIO**

### Ne présentez pas vos papiers-cartons à la collecte n'importe comment !

Trop souvent des erreurs sont constatées lors de la collecte des papiers-cartons. Si le tri est en général bien effectué, c'est au niveau du conditionnement que les erreurs subsistent.

### Comment bien conditionner les papiers-cartons pour les présenter à la collecte ?

Bon conditionnement : les papiers-cartons doivent être dépliés, ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante et fermée.



Contenant : n'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons. Le BEP décline toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte et une fois vidés, par grand vent, ils pourraient s'envoler et occasionner des dégâts.

Poids de chaque caisse : obligatoirement inférieur à 15 kg afin de protéger la santé des collecteurs (Loi Bien-être au travail).

Tri : les sacs, films et emballages en plastique, le verre, ainsi que la frigidite ne sont pas acceptés. Cela peut paraître évident, mais pourtant les collecteurs constatent encore des intrus dans les caisses de papiers-cartons.

### Si vous trouvez cet autocollant sur vos papiers-cartons, c'est pour une de ces raisons.

Il suffit simplement de corriger le conditionnement ou le tri de vos déchets et de les représenter à la prochaine collecte.

### Et si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à aller sur le site de BEP Environnement.

Vous y trouverez de nombreuses infos utiles ainsi que les conseils de Gauthier et Robin.



### Ne laissez rien autour des bulles à verre !

En province de Namur, 1990 bulles à verre sont réparties sur 771 sites, cela équivaut à 1 site pour 640 habitants.

Via ces bulles, on récolte plus de 16.000 tonnes de verre par an. Cela représente beaucoup d'effort de la part de chacun; tant de la part des citoyens que des travailleurs du BEP.

Ainsi, respectons la propreté autour des sites de bulles en n'y abandonnant pas nos caisses ou sacs ayant servi à transporter les bouteilles et flacons ou bien en y déposant des encombrants qui pourtant, sont repris dans les Recyparcs ou par la Ressourcerie Namuroise.

### Comment faire pour ne pas transformer les sites de bulles à verre en dépotoirs ?

Respecter les consignes de tri en mettant le verre coloré dans la bulle verte, le verre transparent dans la bulle blanche.

- Ne pas y jeter d'autres déchets (couverts, bouchons...). Seules les bouteilles et bocaux en verre peuvent y être jetés.
- Ne pas déposer de verre ou d'autres déchets au pied des bulles.
- Aller vers un autre site de bulles, si elles sont pleines ou revenir plus tard.
- Reprendre à la maison les emballages et contenants ayant servi à transporter le verre.
- Les vitres, miroirs et autres verres plats ne rentrent pas dans les bulles, mais ils sont également repris dans les Recyparcs.
- Enfin, respectez la quiétude des riverains en ne déposant pas de verre entre 22 h et 7h.

### Vous cherchez plus d'infos sur le tri du verre, l'emplacement des bulles et les bons conseils de Gauthier et Robin ?

Rendez-vous sur notre site Internet [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be), rubrique « Parcs et bulles ».



### Dans PMC,

**P = Bouteilles et Flacons en plastique !**

**M = emballages métalliques et C = cartons à boissons.**

De la qualité du tri, dépend la qualité du recyclage !

Chaque bon geste de tri est important car les sacs bleus doivent être triés par matière pour que chacune soit traitée dans la filière de recyclage adéquate. Ainsi des bouteilles en plastique peuvent devenir des écharpes, des pulls, des tuyaux... des cartons à boissons, du papier essuie-tout, des sacs en papiers...et les canettes, des vélos...

### D'autres bonnes habitudes à prendre ...

Lorsque les sacs bleus PMC arrivent sur la chaîne de tri, certains emballages sont refusés et non recyclés parce qu'ils ne sont pas vidés, parce que des bidons sont accrochés à l'extérieur des sacs, des films et sacs plastique sont mélangés aux bons déchets PMC....Ces mauvais gestes sont faciles à éviter. Ils sont rappelés sur l'autocollant repris ci-dessous.

### Un nouvel autocollant « Main Rouge »

Le but de cet autocollant est de vous aider à comprendre les erreurs de tri. En bref, si votre sac n'est pas collecté et qu'un autocollant est collé sur le sac, cela signifie que vous devrez identifier votre erreur et la corriger afin de présenter un sac convenablement trié lors de la prochaine collecte.

Et si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à aller sur le site de BEP Environnement. Vous y trouverez de nombreuses infos utiles ainsi que les conseils de Gauthier et Robin.



Plus d'infos sur les dates de collecte : Téléchargez l'appli Recycle!  
Plus d'infos sur le tri : [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)

## La problématique des chats errants affecte de nombreuses villes et communes et agite l'opinion publique.

La Ministre compétente de l'époque pour le bien-être animal, a développé une politique qui, via un plan pluriannuel, doit mener à une stérilisation largement répandue des chats domestiques (Arrêté royal du 3 août 2012 relatif au plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques).

Tous les chats qui sont mis en adoption par les refuges doivent être stérilisés (et identifiés et enregistrés).

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, cette stérilisation obligatoire vaut aussi pour toute personne qui vend ou donne gratuitement un chat, y compris le simple citoyen. Cette législation devrait conduire à terme à une diminution du nombre de chats errants et du nombre de chats qui atterrissent dans les refuges.

Conformément à l'article 9 de la loi du bien-être animal du 14 août 1986, les villes et communes ont la responsabilité de régler la problématique des chats errants.

Pour ce faire, depuis 2014 l'administration communale d'Ohey vous invite à l'aider à identifier les chats errants présents sur son territoire.

Si vous souhaitez continuer à nous aider sur cette problématique, il vous suffit simplement de nous signaler la présence de chats errants dans votre quartier en téléphonant à Madame Carole Pisvin au 085/82 44 52 ou par email à cette adresse [carole.pisvin@ohey.be](mailto:carole.pisvin@ohey.be).

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre collaboration.



## Petites sorties avec les aînés de l'accueil communautaire

En juin dernier, les aînés de l'accueil communautaire d'Ohey ont eu l'occasion de visiter les installations de la moutarderie BISTER implantée récemment à Ciney. Après un exposé sur l'historique de l'entreprise et sur les procédés de fabrication des moutardes, nous avons pu visiter les locaux de production et avons également pu déguster les divers produits confectionnés par cette entreprise familiale, vieille de près de 100 ans sur 3 générations. Tout le monde connaît la moutarde « l'impériale » dont le pot est en forme de « grenade ».

Pour le plus grand plaisir de leurs papilles gustatives, c'est avec joie que les aînés ont découvert, non loin d'Ohey un nouveau glacier « la pause givrée » à Haut-Bois qui fabrique lui-même ses glaces de façon artisanale et qui offre la possibilité aux plus gourmands de déguster sur place les différents parfums durant tout l'été.

En octobre dernier, le petit groupe d'aînés est allé jusque Ciney pour se laisser envoûter par les odeurs délicates et savoureuses des créations en chocolat de la chocolaterie de luxe « SIGOJI ». Euphrasie MBAMBA a osé se lancer dans ce domaine particulier de la chocolaterie avec le pur chocolat venu de sa terre natale, le Cameroun. Après avoir commencé un petit atelier dans une annexe de son jardin, poussée par ses clients admiratifs et surtout gourmets, elle a donc ouvert son magasin dans la rue principale de Ciney.



Dans le fond de son magasin, elle et ses employés confectionnent avec passion toutes sortes de pralines fines au chocolat noir, au lait et le fameux pavé cinacien, une praline croustillante créée pour l'ouverture de son magasin. Tout y a été pensé avec minutie : des emballages raffinés à la décoration dans un cadre chaleureux, épuré et contemporain.

Merci à tous ces artisans qui valent la peine d'être connus.

Si vous souhaitez participer aux activités de l'accueil communautaire, n'hésitez pas à contacter **Françoise ROPSON au CPAS d'Ohey au 085/611.991.**

## Le séjour à Blankenberge des élèves de primaire de l'école d'Evelette

Du 16 au 18 octobre, toutes les classes de primaire sont parties en voyage à Blankenberge. Après 3h30 de trajet, ils ont découvert l'auberge de jeunesse dans laquelle ils ont dormi 2 nuits. Après un pique-nique sur la pelouse, ils se sont dirigés vers la mer pour devenir incollables au sujet des marées, des coquillages et des dunes.

Le lendemain, ils ont marché sur les traces de la « Belle époque » puis sont allés se divertir au « Sea-Life ». Le mercredi, dernier jour du séjour, ils ont visité le « Sea-Front », puis sont repartis chez eux.

*Quelle belle expérience...*

## Notre marche parrainée au profit d'une association

Dans le cadre des activités de notre école, nous avons organisé, en juin 2017, une marche parrainée pour une association qui lutte contre le cancer.

Celle-ci a rencontré un vif succès et a permis de rassembler la somme de 1200 euros qui a été versée intégralement à l'association « les Enfants de Salus Sanguinis ». *Merci de votre générosité.*

*L'équipe pédagogique de l'école d'Evelette.*

## Plaine de vacances communales : été 2018

### Formation de moniteurs(rices) reconnu(e)s. APPEL AUX CANDIDAT(E)S.

Une nouvelle organisation de la plaine de vacances communale sera mise en place en 2018.

Les 6-14 ans resteront à Haillot encadrés par l'ASBL Santé et Jeunesse.

La plaine sera ainsi reconnue par l'ONE. Il y aura toujours des activités en association avec les clubs sportifs locaux, une initiation à la pêche, une collaboration avec le CRIE de Modave, piscine...

Les 2,5 ans à 5,5 ans resteront à l'école d'Ohey encadrés par des moniteurs(rices) rémunéré(e)s par la commune comme les années précédentes.

Dorénavant il y aura 4 semaines de plaine de vacances ; du lundi 16 juillet au vendredi 10 août 2018.

Afin de faire partie de l'équipe animatrice des activités proposées, il est vivement recommandé aux jeunes gens et jeunes filles de la commune de participer aux formations d'animateurs reconnues par la Fédération Wallonie- Bruxelles.

**Renseignements et inscriptions notamment auprès de « Jeunesse et Santé Province de Namur » :**  
**Rue des Tanneries, 55, 5000 Namur au 081/244812.**  
**js.namur@mc.be.**



## European Disability card

### De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une carte gratuite qui :

- favorise l'accès des personnes en situation de handicap à la culture, au sport et aux loisirs
- offre une série d'avantages dans ces domaines
- clarifie la situation de handicap sans passer par des attestations ou documents de différentes institutions

### Qui peut obtenir la carte ?

Toute personne qui est reconnue ou qui bénéficie d'une aide auprès du Service Public Fédéral Sécurité sociale - Direction générale Personnes handicapées et de l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ)

### Comment et où utiliser la carte ?

- Vous pouvez utiliser la carte dans des domaines comme la culture, le sport et les loisirs (exemple : cinémas, théâtres, musées, parcs d'attraction...).
- Consultez les sites d'informations, publicités, flyers, etc. du lieu où vous vous rendez, ou contactez l'organisateur : il vous informera sur les avantages proposés aux personnes qui bénéficient de la carte.
- La carte peut être utilisée en Belgique mais également dans l'un des 7 autres pays de l'Union européenne participants : Chypre, Estonie, Finlande, Italie, Malte, Slovaquie et Roumanie.
- La carte est strictement personnelle. Ses avantages vous sont exclusivement réservés. Vous devez toujours être en possession de la carte pour bénéficier des avantages.

### Quelques exemples d'avantages ?

Les organisateurs d'activités culturelles, sportives ou de loisirs qui acceptent la carte sont libres de choisir les avantages qu'ils accordent.

Il leur est par exemple proposé d'octroyer :

- la gratuité ou les réductions de tarif pour la personne handicapée et/ou son accompagnant (ou interprète)
- Un audio/visio guide gratuit
- Des brochures ou plaquettes explicatives adaptées à différents besoins (en braille ou « faciles à lire » par exemple)
- Des visites guidées adaptées (en langue des signes par exemple)
- Une réduction sur les visites guidées
- Des places accessibles et réservées
- Un pass spécifique dans les parcs pour un accès plus aisé aux attractions
- Etc.

N'hésitez donc pas à demander aux établissements culturels, sportifs et de loisirs s'ils acceptent la carte et quels avantages ils accordent.

### Pour plus d'informations ou introduire une demande de la carte :

#### CPAS Ohey

Rue du Tilleul, 95 - 5350 Ohey - 085/61.19.91

Audrey Sornin, assistante sociale

**Permanence : Lundi de 13 à 16 Heures**

## TAXE IMMONDICES 2017 - Informations

Plusieurs personnes se sont posées des questions sur l'extrait de rôle qu'elles viennent de recevoir de la commune au sujet de leur taxe-immondices.

Rappelons d'abord que cette taxe est perçue pour financer :

- La collecte des immondices et des « sacs blancs » en porte à porte
- Le traitement des immondices
- La gestion des parcs à conteneurs
- Le ramassage des encombrants à domicile
- Le ramassage des PMC, des papiers-cartons et des bulles à verre. (service peu coûteux lui car : recyclage)

L'ensemble de ces services coûtent à la commune la somme de ± 280.000 € par an.

La Région wallonne impose aux communes le coût-vérité (une fourchette comprise entre 95% et 110% entre les recettes et les dépenses).

À Ohey, le rapport est de 100,30% c-à-d que les recettes de la taxe correspondent exactement aux dépenses payées par la Commune. Le taux de la taxe a été adapté par le Conseil communal en octobre 2016.

Le taux de la partie forfaitaire a été augmenté de 5 € / an pour tous les ménages.

Le prix aux kg supplémentaires à ceux compris dans le forfait est passé de 0,35 € à 0,45 €.

Les isolés ont droit à 60 kg gratuits dans leur forfait ; le ménage de 2 personnes à 96 kg gratuits et les ménages de 3 personnes et plus ont droit à 120 kg gratuits dans leur forfait.

### Aucune augmentation n'a été décidée pour la taxe pour l'année 2018.

#### Pourquoi certaines personnes croient-elles que le prix du service – immondices a augmenté ?

Parce que l'avertissement-extrait de rôle reçu récemment comprend la taxe forfaitaire pour toute l'année 2017 mais aussi pour certaines personnes le supplément variable des kg supplémentaires et des levées supplémentaires pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Au printemps prochain, si vous avez des kg supplémentaires et des levées supplémentaires à ceux prévus dans le forfait vous recevrez une « facture » pour les 6 derniers mois de 2017.

Mais de nombreux ménages ne recevront pas cette 2<sup>ème</sup> « facture » car ils ne dépassent pas les kilos compris dans le forfait.

Pour des infos complémentaires contactez :

Yvette Wanson au 085/82 44 54

### Classes de Mer 2017 «La grande aventure»

Comme chaque année les enfants de 3<sup>ème</sup> maternelle des implantations d'Evelette, Haillot, Ohey et Perwez se sont rendus début juin à Middelkerke au Centre «Del Huzo» pour y séjourner 4 jours.

Accompagnés de leur institutrices M<sup>mes</sup> Françoise H., Frédérique, Françoise M., Isabelle et Amélie, ils ont pu faire leur première expérience de vie en collectivité.

Ces classes de mer contribuent à l'épanouissement de la personnalité des enfants, à les aider dans l'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité, du respect de soi et des autres, de la découverte d'une autre façon de vivre (repas présentés sous forme de buffets, chambres communes...), mobiliser leurs compétences, les étendre, les familiariser avec un milieu qui sort de leur quotidien.

En effet, ils ont pu découvrir les trésors de la plage, devenir de vrais pirates, faire du cuistax et bien sûr déguster une glace...

Ils sont rentrés avec plein de souvenirs dans la tête, d'étoiles dans les yeux et... de sable dans les valises!

Un grand merci à M<sup>me</sup> et M<sup>r</sup> De Causmaeker, M<sup>me</sup> Alexandre pour la préparation des lits avant notre arrivée et aux accompagnantes lors du séjour M<sup>mes</sup> D'Hondt, Beaujean, Charles et de Waleffe.

Une pensée toute particulière et très émue pour M<sup>me</sup> Vos qui a accompagné les classes de Mer pendant des années.



### Sortie à la ferme pédagogique de Beaufaux pour les maternelles d'Evelette

Ce lundi 23 octobre, les élèves de maternelles d'Evelette se sont rendus à « La ferme pédagogique de Beaufaux» pour y passer la journée.

Quelle joie de découvrir, d'approcher, de caresser et de nourrir les animaux: poules, chèvres, moutons, poney, oies, ânes, cochons, lapins et bien sûr les vaches, les veaux et les taureaux!

Après cela, les enfants ont réalisé des petits pains avec des pépites de chocolat... miam!

Auparavant, ils avaient découvert comment fabriquer la farine.

Puis ils ont fait de la psychomotricité dans les ballots: toboggan, tunnels, passage secret...

Et pour clôturer la journée, un petit tour dans la remorque tirée par le tracteur conduit par la fermière.

Les enfants sont rentrés enchantés et bien fatigués.

### L'enseignement oheytois se porte très bien.

Un recomptage positif au 1<sup>er</sup> octobre dernier a vu une augmentation scolaire de plus de 5%, alors que cette situation n'était plus apparue sur la commune depuis plusieurs années.

#### Parmi les facteurs de réussite ayant permis cette progression

- Le travail d'une équipe éducative compétente, motivée et dynamique
- La rénovation complète de l'école de Haillot pour un montant total de 448.000 € dont 168.000 € ont été subsidiés ;
- L'extension de l'école de Perwez pour 833.000 € dont 730.000 € de subsides. Ces travaux ont ainsi permis à tous les enfants de bénéficier de locaux spacieux et accueillants à la place des modules ;
- Concernant Ohey : c'est une promesse ferme de subsides d'un montant de 740.000 € qui a été signée par la Ministre de l'enseignement afin de construire en 2019 des nouveaux locaux. Le montant total des travaux étant estimé à 1.260.000 €.

- Enfin, une étude dirigée dans chaque implantation est organisée depuis septembre dernier
- L'achat de tableaux numériques et de mobilier pour un montant de 55.000 €.

À cela vient également s'adjoindre à Haillot des cours d'anglais à partir de la 2<sup>ème</sup> maternelle.

Divers aménagements extérieurs ont été réalisés notamment à Haillot (mares, sentier...) et à Perwez (cour, préau...).

D'autres projets seront également concrétisés dans le futur notamment à l'école d'Evelette

**C'est donc un investissement total de 2.650.000 €** qui aura été consenti dans l'enseignement oheytois dont 1.600.00 € de subsides.

### Le concert de SHARKO et Valentine à Haillot

Bonjour à tous,

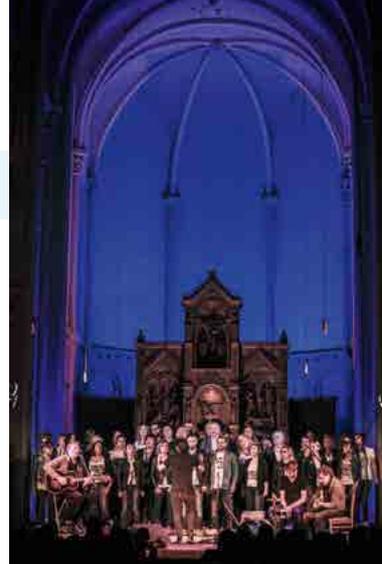
Le concert de SHARKO et Valentine à Haillot que nous avons organisé le 30 septembre dernier au profit du Télévie fut un énorme succès : un spectacle de qualité offert par des artistes talentueux, une église transformée avec brillo en salle de concert, un public venu en masse, et des recettes pour le moins impressionnantes !

5.689 euros ! C'est en effet le montant total récolté à l'occasion de cet événement. Quelle fierté de pouvoir le reverser aujourd'hui au profit de la recherche contre le cancer !

Ce succès, c'est le fruit d'un travail d'équipe, auquel chacun d'entre vous a contribué, que ce soit sous forme d'aide logistique ou de contribution matérielle ou financière. Nous vous en sommes tellement reconnaissants !

Au nom de toute l'équipe organisatrice de cet événement, je souhaite remercier chacun d'entre vous très chaleureusement pour l'aide et la confiance que vous nous avez accordée !

Christelle Leroy-Szedleski  
HAILLOT'n MUSIC



Crédit photo  
G.Vermeren/  
Pepperlight 2017

### Nos aînés ont participé à l'après-midi théâtrale du « Télévie ».

Les Aînés de notre Commune ont participé nombreux à cette nouvelle action du Comité TÉLÉVIE Oheytois, organisée ce dimanche 26 Novembre 2017, en la Salle des Fanfares d'Ohey.

Nul n'est insensible à cette gigantesque opération de solidarité, initiée voici près de 30 ans, destinée à procurer des moyens financiers et aider ainsi le Fonds de la Recherche Scientifique afin de tenter d'éradiquer ces terribles maladies que sont les cancers et la leucémie.

Près de 120 personnes ont répondu à l'invitation de notre service des affaires sociales et ont pu apprécier la qualité du spectacle présenté par des acteurs truculents du Royal Cercle Wallon Andennais, une pièce en trois actes : « Li Canari da Matante ».

Un peu de tarte, du café, et autres produits savoureux, sans oublier les articles du TÉLÉVIE, étaient bien sûr mis à disposition de tout le public ravi par cette belle après-midi récréative.



**Vous souhaitez diffuser un article dans l'Inf'Ohey ?**

Vous avez une remarque à formuler ou vous désirez obtenir des informations complémentaires sur notre bulletin communal ?

**Prenez contact avec François Jacob au 085/82.44.78 ou par mail francois.jacob@ohey.be**

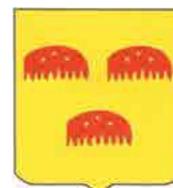
*Proposez un slogan pour OHEY!*

Aujourd'hui, il est important qu'une commune se dote d'une identité forte qui reflète ses spécificités. La Commune d'Ohey est à la recherche d'un slogan pour communiquer vers ses habitants mais aussi vers les visiteurs de passage dans la commune, vers les autres communes, vers les autres niveaux de pouvoir...

La commune a fait appel à la CLDR (commission locale de développement rural), composée de représentants des villages de la Commune pour élaborer différentes propositions. C'est maintenant à vous, habitant d'Ohey, de proposer un slogan.

Rendez-vous sur [www.developpement.ruralohey.info](http://www.developpement.ruralohey.info)

**Plus d'infos :** Audrey Wanzoul ou Jessica Donati (FRW) : 083/66 07 70.



COMMUNE D'  
**OHEY**

## JANVIER

- **07/01** - Salle des Fanfares  
**Concours de Couyon**  
Fanfares d'Ohey  
Alain DE BOUW 085/61.28.97
- **15/01** - Commune d'Ohey  
**Conférence 19h30:**  
**Présentation de notre EPN Ohey**  
Inscriptions  
epn@ohey.be
- **21/01** - Local école Haillot  
**Conférence 19h30:**  
**« Protéger vos jardins des limaces et rongeurs »**  
**par Pierre Lhoas**  
Cercle Horticole Ohey  
Paul DUBOIS 0477/31.52.48
- **29/01** - Commune d'Ohey  
**Conférence :**  
**De la Tablette à la tablette EPN**  
Inscriptions  
epn@ohey.be

## FÉVRIER

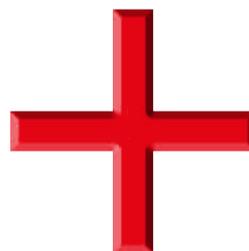
- **04/02** - Local école Haillot  
**Conférence : « La permaculture »**  
**par Mme Van de Wetter**  
Cercle Horticole Ohey  
Paul DUBOIS 0477/31.52.48
- **11/02** - Salle des Fanfares  
**Concours de belotte**  
Fanfares d'Ohey  
Alain DE BOUW 085/61.28.97
- **12/02** - Commune d'Ohey  
**Conférence 19h30:**  
**Oh mon beau PC EPN**  
Inscriptions  
epn@ohey.be
- **17/02** - Foyer rural  
**Souper-soirée**  
Comité Télévie Ohey  
Tristan CLOET 0498/16.19.42
- **26/02** - Commune d'Ohey  
**Conférence 19h30:**  
**Généralités des programmes EPN**  
Inscriptions  
epn@ohey.be

## MARS

- **04/03** - Local école Haillot  
**Conférence : « Dahlias et apparentés »**  
**par Mr Hanotier**  
Cercle Horticole Ohey  
Paul DUBOIS 0477/31.52.48
- **12/03** - Commune d'Ohey  
**Conférence 19h30:**  
**Le mail et tous ses petits secrets EPN**  
Inscriptions  
epn@ohey.be
- **24/03** - Centre Sportif Ohey  
**Soirée du Basket**  
Basket Club Ohey  
Jean-François LAMBOTTE 0479/70.98.92
- **25/03** - Salle des Fanfares  
**Dîner - Thé Dansant**  
Fanfares d'Ohey  
Alain DE BOUW 085/61.28.97

## COMMUNICATION

### Fonctionnement du service de garde médicale



Après les premiers mois de fonctionnement de la **garde médicale namuroise** à laquelle participe les médecins de la Commune de Ohey, il nous semble important de préciser et/ou de rappeler divers points liés au fonctionnement des services de garde

**Les postes de garde les plus proches pour les habitants d'Ohey sont situés :**

- **Chaussée de Liège, 654C à 5100 Jambes (1733).**
- **Rue Mottet à Huy, en face des nouvelles urgences du CHRH (085/611733).**
- **Rue Saint-Jacques, 501 à 5500 Dinant (en face des urgences de l'hôpital Saint-Vincent).**

Vous pouvez librement présenter au poste de garde de votre choix (Jambes, Huy, Dinant...) et ce en semaine de 18h00 à 23h00 et le samedi, dimanche et jours fériés de 8h00 à 23h00.

Attention toutefois, la prise de rendez vous préalable est obligatoire au poste de Dinant et souhaitable aux postes de Jambes et Huy.

En dehors de la sollicitation de votre médecin traitant en semaine de 8h00 à 18h00, et pour votre propre santé, il vous est recommandé de contacter au préalable le numéro de téléphone des gardes médicales, le 1733, **avant de vous rendre dans le poste de garde de votre choix.**

Une fois le 1733 contacté, vous serez orienté(e) vers le service médical le plus adéquat en fonction de chaque situation, à savoir :

- soit vers le poste de garde,
  - soit vers le service d'urgence,
  - soit un médecin mobile, sous certaines conditions, sera envoyé à votre domicile,
  - soit encore une ambulance viendra vous chercher.
- Si vous êtes incapable de vous déplacer, vous pouvez obtenir, via le 1733, un service de navette pour 5 € A/R avec un passage par la pharmacie de garde si nécessaire.

## SERVICES DE SECOURS

### **Ambulances 112**

Ambulances de la Croix-Rouge 105

### **Police 101 ou 112 (cas urgents)**

Brigade d'Ohey : Rue de Ciney 12 - 085/27.86.00  
pendant les heures de services

### **Pompiers 112**

Service des pompiers d'Andenne : 085/82.34.50

### **Centre antipoisons**

070/24.52.45

## SERVICES DIVERS

### **Poste Ohey**

Rue de Ciney 36 - Ohey - 085/61.13.60

Les lundis, mercredis et vendredis de 14h15 à 17h  
et les mardis et jeudis de 14h15 à 18h00

Codes postaux

Ohey - Evelette : 5350

Haillot : 5351

Jallet : 5354

Goesnes : 5353

Perwez : 5352

### **Justice de Paix**

Place du Perron - Andenne : 085/41.03.00

### **Contributions**

Namur - Rue des Bourgeois, 7 bloc C38

Contrôle des Contributions (secteur taxation)

E-mail : cc.namur@minfin.fed.be

Numéro de téléphone général : 0257/775.20

Fax : 0257/964.91

### **Bureau de l'Enregistrement**

Namur - Rue des Bourgeois, 7/a22

E-mail : contr.cad.namur@minfin.fed.be

Numéro de téléphone général : 0257/751.80 - Fax : 0257/964.58

Le préfixe « 0257 » est spécifique au Service Public

Fédéral FINANCES avec application d'une tarification ordinaire.

### **Croix-Rouge**

Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey

M. Roger JA : Rue de Ciney 12b - Ohey - 085/61.24.38

### **O.N.E.**

La consultation des nourrissons et enfants a lieu au bâtiment communal « Maison Sacré » - Place Roi Baudouin 98 à OHEY les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois.

Personne de contact : Madame Sue Ellen Soupart.

Contact : 0499/57.25.35 - Du lundi au vendredi de 9h à 17 h.

### **T.E.C.**

Dépôt d'Ohey : 085/61.60.20

### **Paroisses**

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillot

Mr l'Abbé Ignace Nivyayo : 085/61.14.83

Mr le Vicaire Mariano Mendoza : 081/23.18.10 (0489/97.81.78)

### **Pompes funèbres**

P.F. Thierry CALS (Anc. Bertrand)

Chaussée de Ciney 350 - Coutisse - 085/61.14.39

P.F. Pierson

Place Roi Baudouin 101 - Ohey - 085/61.14.24

### **Électricité Télédistribution AIEG**

Rue des Marais, 11 à 5300 Andenne

Pannes : 085/27.49.00

### **Eau S.W.D.E**

Secteur de Villers-le-Bouillet

Rue le Marais 6, Villers-le-Bouillet - Tél. 04/248.78.04

Direction régionale de Liège

Parc Industriel des Hauts-Sarts - 2<sup>e</sup> Avenue 40, Herstal  
Secrétariat

087/87.87.87 pendant les heures de service

078/15.22.33 hors des heures de service

## ÉTAT CIVIL DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2017 AU 31 OCTOBRE 2017 NAISSANCES

### Août 2017

VAN KERREBROECK Emilien, fils de Abel et de Jessica DIERICX, Haillot

SOCQUET Cloélia, fille de Jean-Claude et France DELIS, Ohey

GILLET Louise, fille de Maxime et de Stéphanie DOCHAIN, Ohey

POIRET Lisa, fille de Dimitri et de Marie MONTULET, Haillot

DELHALLE Sam, fils de Vivian et de Camille BODART, Haillot

DIDION Louise, fille de Grégory et de Carelle HOUGARDY, Perwez

PEREZ JIMENEZ Eléonore, fille de José et Alaina LEONARD, Ohey

### Septembre 2017

BALTHAZART Mia, fille de Nicolas et Noémie COLLET, Ohey

ALISSA Donia, fille de Nezar et Atika RAZGANI, Ohey

BESURE Julien, fils de Bruno et Jenny OLIVIER, Ohey

VERMEERSCH Tao, fils de Olivier et Claire BOKA, Evelette

### Octobre 2017

JACQUEMART Emile, fils de Pierre-Yves et Delphine WALGRAFFE, Haillot

HENRY Mathéo, fils de Joachim et Céline VALLEE DESSY, Ohey

SCHADECK Romain, fils de Thomas et Elodie HAMENDE, Haillot

MARCHAL Alexandre, fils de Thierry et Christelle VILLAREALE

MARCHAL Antoine, fils de Thierry et Christelle VILLAREALE

## MARIAGES

### Août

NIVAILLE Pascal et GODEAU Christine

VASSANT Nicolas et LAMBERT PAUWELS Aude

MOREAU Olivier et BODET Marina

BERTRAND Thomas et CATANIA Lucia

### Septembre

Néant

### Octobre

Néant

## DÉCÈS

### Août

HELSON Richard époux BEAUJEUAN Liliane, Ohey

JADIN Jacqueline épouse VOS Pierre, Evelette

PIERRE Eugénie, Ohey

### Septembre

WEBERT Estelle veuve MARION Joseph, Ohey

GROSFILS Maurice époux BEDORET Colette, Ohey

TONGLET Joseph époux SIMON Eva, Evelette

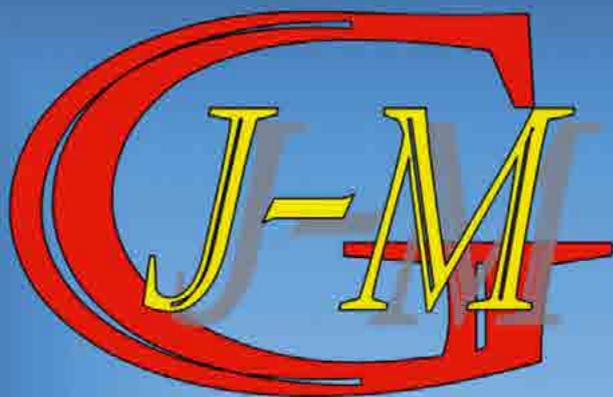
### Octobre

SIMON Colette épouse DE BAERE Carlos, Haillot

BERNARD Marie-Christine épouse NOEL Jacques, Ohey

VANCRAIWINKEL Hélène veuve RIFFLART, Ohey

VOLDERS Cordula épouse VANDENDRIESSCHE, Haillot



**GROSFILS**  
**Jean-Marc**

# CHAUFFAGE SANITAIRE

**Installation Dépannage Entretien**

**chaudière mazout, chaudière gaz, chauffe-eau  
chauffage de piscine, tous travaux de plomberie**

- agréé **CEDICOL**  
combustibles **liquides**
- agréé combustibles **gazeux**
- agréé **gaz propane**  
et **gaz naturel**

[info@jmgrosfils.be](mailto:info@jmgrosfils.be)  
[www.jmgrosfils.be](http://www.jmgrosfils.be)

**(0487) 95.77.04**  
**(0479) 52.39.03**  
**(085) 61.23.98**

**GROSFILS Jean-Marc**

**Rue Godin, 158 c 5350 OHEY**



**Cerga**

**installateur gaz  
professionnel**